

PLAIDOYER POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉDIATION SOCIALE DANS LES POLITIQUES MUNICIPALES

À l'attention des candidats aux élections municipales de mars 2026

À l'heure où les communes affrontent des défis sociaux, économiques et territoriaux d'une ampleur inédite, une certitude s'impose : le lien social devient un pilier stratégique de l'action municipale. Sentiment d'abandon, non recours aux droits, isolement, précarité, fracture numérique ; ces réalités touchent désormais toutes les strates de nos territoires, des centres-villes aux zones rurales en passant par les quartiers populaires.

Dans ce paysage, la médiation sociale est une réponse indispensable. Elle ne relève pas d'un « plus » mais d'une politique publique structurante pour restaurer la proximité, prévenir les ruptures, apaiser l'espace public et garantir l'effectivité des droits. Elle est au service de la cohésion et de la justice sociale, de la prévention et de la tranquillité, de la proximité et du maintien du lien avec les habitants.

Au cours de ces dernières années, l'espace public a connu une montée en puissance des dispositifs de tranquillité publique¹ pour répondre à des besoins croissants de sécurité des habitants.

En parallèle, l'accès aux droits se fragilise à mesure que les guichets ferment et que les démarches se dématérialisent. Une part importante de la population déclare toujours rencontrer des difficultés pour accéder aux services publics².

Nous, acteurs de la médiation sociale, vous interpellons sur l'absolue nécessité d'une présence humaine pour agir sur le lien social afin de favoriser la tranquillité publique et faciliter la relation des habitants avec les différentes institutions.



^[1] Rapport rendu en 2023 par les députés Philippe Gosselin (LR) et Philippe Latombe (Modem).

^[2] Malgré la création des Maisons France services pour regrouper plusieurs administrations dans un même lieu, le sentiment de distance et de complexité demeure. En 2024, 61% des usagers rencontrent des difficultés (ponctuelles ou régulières) à réaliser des démarches administratives (DRESS 2024)

1. Une présence professionnelle qui concourt à la tranquillité publique et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens

Par leur présence quotidienne³ et permanente sur le terrain, dans les services accueillant du public, dans l'habitat social, en milieu scolaire, dans l'espace public ou les transports urbains, les médiateurs sociaux interviennent là où apparaissent les tensions et où naissent les incompréhensions.

Ils occupent un espace de proximité : celui du dialogue direct, immédiat, accessible pour accompagner les solutions durables aux difficultés rencontrées.

Pour un maire, cela signifie une réduction des incivilités, des conflits de voisinage, un accès aux droits facilité pour les administrés et, in fine, une meilleure gestion du quotidien des citoyens et un soutien concret aux services municipaux.

En complémentarité des autres acteurs de la tranquillité publique et de la prévention de la délinquance, par leur connaissance fine du terrain, les médiateurs sociaux sont de véritables capteurs d'ambiance, indispensables pour ajuster une politique municipale au plus près du réel.

2. Un relais indispensable entre la mairie, les institutions et les habitants

La médiation sociale joue un rôle de passerelle pour faciliter l'accès aux droits et lutter contre les discriminations : elle reconnecte les populations aux services essentiels⁴ en levant les freins culturels et institutionnels. Dans une période de transition où la dématérialisation peut exclure les plus fragiles, cette présence professionnelle accompagne les personnes en rupture et facilite les transformations qu'elles soient sociales, environnementales et numériques.

La médiation sociale est un levier concret et éprouvé pour agir ensemble et n'oublier personne.

- Elle prévient et apaise les tensions,
- Elle rend l'action publique plus proche et plus efficace auprès de vos administrés,
- Elle développe une culture du dialogue et de coopération au sein de la commune.

À l'horizon des élections municipales de 2026, faites de la médiation sociale un engagement fort de votre programme, c'est un choix stratégique !



^[3] 80/85 % du temps des médiateurs sociaux est dédié au terrain et à la proximité

^[4] Services publics, bailleurs sociaux, services jeunesse, centre sociaux, missions locales